



TRABET

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE L' AISNE
Unité Gestion des ICPE
50 Boulevard de Lyon
02011 LAON cedex**

Haguenau, le 3 décembre 2019

**Objet : TRABET Vendhuile (02)
Demande d'enregistrement au titre de la réglementation
des ICPE d'une centrale d'enrobage mobile à chaud**

Monsieur le Préfet,

Conformément à l'article R.512-46-1 du Code de l'Environnement, la société TRABET dont le siège est situé 35 rue des Aviateurs – 67500 HAGUENAU, représentée par le soussigné en sa qualité de Directeur Général, a l'honneur de déposer un dossier d'enregistrement en vue d'implanter et d'exploiter une centrale d'enrobage mobile à chaud de matériaux routiers aux liants bitumeux sur la commune de Vendhuile.

Les renseignements se rapportant à cette demande sont conformes aux dispositions des articles R.512-46-3 et R.512-46-6 du Code de l'environnement.

Par ailleurs, en vertu du point 3 de l'article R.512-46-4 du Code de l'environnement, nous sollicitons l'autorisation de présenter un plan d'ensemble des installations au 1/800ème.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces documents et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération ?

**Thierry KLOTZ
Directeur Général**